

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau
Band: - (2005)
Heft: 65

Artikel: Question d'ortographe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTION D'ORTHOGRAPHE

On connaît le passage où dans ses *Confessions* Rousseau parle de l'illettrisme de Thérèse Levasseur et des difficultés qu'il a eues à lui faire simplement déchiffrer l'heure.

Je voulus d'abord former son esprit: j'y perdis ma peine. Son esprit est ce que l'a fait la nature; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis pas d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire, quoiqu'elle écrive passablement. Quand j'allai loger dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, j'avais à l'hôtel de Pontchartrain, vis-à-vis mes fenêtres, un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connaître les heures. A peine les connaît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent, ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire» (*OC I*, p. 332).

Pour se convaincre des maigres résultats de cette instruction, il suffit de se reporter à la célèbre lettre datée de «Ce Merquedies a quateur du matin ceu ventrois guin, mileu cen soisante e deux» par laquelle Thérèse donne à Rousseau, réfugié à Môtiers, de ses nouvelles de Paris pour le rejoindre au plus vite (*CC 1904 et 1904bis*).

En revanche, ce qu'on sait moins bien, c'est que la mère de Thérèse, (Marie, née Renoux, 1680-1766), marchande, véritable «lieutenant criminel», «ayant essuyé des banqueroutes» à Orléans, et s'étant installée avec sa tribu à Paris, a vite profité des récentes relations de sa fille avec Jean-Jacques. Et quand celui-ci se mit à penser à la rédaction du *Discours sur les sciences et les arts*, il eut recours aux «talents» de secrétaire de M^{me} Levasseur. C'est ce qu'il raconte dans ses *Confessions*:

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres ouvrages. Je lui consacrais les insomnies de mes nuits. Je méditais dans mon lit à yeux fermés, et je tournais et retournais mes périodes dans ma tête avec des peines incroyables; puis, quand j'étais parvenu à en être content, je les déposais dans ma mémoire jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier: mais le

temps de me lever et de m'habiller me faisait tout perdre; et quand je m'étais mis à mon papier, il ne me venait presque plus rien de ce que j'avais composé. Je m'avais de prendre pour secrétaire madame le Vasseur. Je l'avais logée avec sa fille et son mari plus près de moi; et c'était elle qui, pour m'épargner un domestique, venait tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. A son arrivée, je lui dictais de mon lit mon travail de la nuit; et cette pratique, que j'ai longtemps suivie, m'a sauvé bien des oublis (*OC I*, p. 352).

Quelques fragments de ces textes de 1749-1750 sont conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel¹. En voici le premier, tout aussi édifiant que les autres par leur «phonographie»:

Ille est dons serteins que sest mouens an nous memme que dans lopinons dostenreust que nous cherchons notre propre felisites tous nos travost ne tande qua parestre heureux nous ne faisons presque rien pour lestre an ne faist² O ateniest dissait aliquesandre que de most iandure pour estre louet de vous seleuys last voulet testre ademirest par sa valleur heune ostre par sa puissance heune ostre par sa richesse heune ostre par sa bontes touse veulle testre ademirest voila la segrette et dernire feins des acsions des home ille ni'y a que les moiens de deferans ore se sont sest moiens dons le choix depans de labiletet deu legislateur cest peuple voyet bien le terme mais sest a leuiy dans marquest les route ia vous que les richesse sont tousiour la premiere voix qui se presente care outre la considerassion quelle satire[elle sons la seule³] qui procure ancore les comodites de la vist mais aconpanest de tous cest most que la vit de interest / fait tousiour os meure a letast et os sitoïens ille sagistrest donc de faire an sorte qu ni'y heut rien a gagne pour les comodite de la vist a estre riche et qui liy heux a perdre pour la considerassion *⁴ voilast se que fire ademirablemans les loix a lasedemone et les meure ches les premiest romains dou ie conclust que la chose nest pouens inpossible.

Voici la transcription que Rousseau en a peut-être faite plus tard⁵; elle n'est pas inutile à la compréhension !

¹ BPUN, MsR 279.

² Rousseau écrit en interligne à la suite de ce mot: «et si les meilleurs d'entre nous cessoient de se croire etre regardés leur bonheur ni leur vertu ne seroit plus rien.»

³ Rousseau a biffé ces mots et les a remplacés par «ce sont elles».

⁴ Ce renvoi est de la main de Rousseau, mais il ne renvoie à rien sur la page.

⁵ *OC III*, p. 502-503. Fragment non repris dans le *Discours sur les sciences et les arts*, ni dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*.

Il est donc certain que c'est moins en nous-mêmes que dans l'opinion d'autrui que nous cherchons notre propre félicité. Tous nos travaux ne tendent qu'à paraître heureux. Nous ne faisons presque rien pour l'être en effet, et si les meilleurs d'entre nous cessoient un moment de se sentir regardés, leur bonheur ni leur vertu ne seroit plus rien. O Athéniens! disoit Alexandre, que de maux j'endure pour être loué de vous. Celui-là vouloit être admiré par sa valeur, un autre par sa puissance, un autre par sa richesse, un autre par sa bonté. Tous veulent être admirés. Voilà la secrète et dernière fin des actions des hommes. Il n'y a que les moyens de différents. Or, ce sont ces moyens dont le choix dépend de l'habileté du législateur. Les peuples voient bien le terme, mais c'est à lui d'en marquer les routes. J'avoue que les richesses sont toujours la première voie qui se présente; car, outre la considération qu'elles attirent, ce sont elles qui procurent encore les commodités de la vie, mais accompagnées de tous les maux que la vie d'intérêt fait tous les jours aux mœurs, à l'Etat et aux citoyens. Il s'agiroit donc de faire qu'il n'y eût rien à gagner pour les commodités de la vie à être riche, et qu'il y eût à perdre pour la considération. Voilà ce que firent admirablement les lois à Lacédémone et les mœurs chez les premiers Romains, d'où je conclus que la chose n'est point impossible.

On peut aussi se faire une idée de l'orthographe de Marie Levasseur en consultant dans la *Correspondance complète* sa lettre à Lenieps du 16 mars 1759 (CC 789).

F.S. E.